



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Les Métallos de la Compagnie minière IOC à Sept-Îles **EN GRÈVE LE 19 MARS**

Sept-Îles, 14 mars 2007. Les 286 Métallos de la section locale 9344 du Syndicat des Métallos (FTQ) travaillant pour la Compagnie minière IOC à Sept-Îles ont rejeté massivement les dernières offres patronales dans une proportion de 96 %. « Les dirigeants de cette filiale de Rio Tinto, une compagnie australienne, ont fait des offres fort décevantes dans le contexte exceptionnel du marché du fer. C'est d'autant plus indécent que leurs offres sont inférieures aux conditions qui existent déjà chez leurs compétiteurs alors que la Compagnie minière IOC a fait près de 500 millions \$ de profits au cours des deux dernières années », a déclaré Réal Valiquette, coordonnateur du Syndicat des Métallos (FTQ) sur la Côte-Nord.

Rappelons que leurs confrères de la section locale 5795 à Labrador City avaient donné un mandat de grève dans une proportion de 98,5 % lors d'une assemblée tenue le 1^{er} mars dernier. Ils déclenchaient la grève le 9 mars dernier dans une proportion de 93 %. Ils avaient donné un mandat de déclencher la grève à minuit le 9 mars advenant que l'employeur ne modifie pas sa position. À cinq minutes de l'échéance de l'ultimatum, l'employeur a fait une autre offre qui a également été refusée en fin de soirée le 9 mars.

L'appât du gain à n'importe quel prix

« L'offre monétaire de la Compagnie minière IOC n'équivaut pas à celle que la Compagnie minière Québec Cartier a négociée en 2005. L'offre d'une prime de 4 000 \$ lors de la signature ne rejoint même pas l'offre négociée de la Compagnie minière Québec Cartier. En ce qui concerne le régime de retraite, la compagnie n'offre pratiquement rien sur la rente de base. De plus, l'ancienneté n'est pas respectée lors des promotions et des affichages de postes. C'est inadmissible qu'en 2007, nous en soyons encore à faire des luttes sur un droit aussi fondamental que l'ancienneté. Nous n'avons pas vu cela depuis les années' 50-60 », a poursuivi Gilles Ayotte, permanent.

« La sous-traitance et les horaires des employés de communication affectés à la voie ferrée à Sept-Îles sont deux autres points majeurs de cette négociation avec la compagnie australienne. C'est grâce aux travailleurs et aux travailleuses si cette compagnie a fait un

demi-milliard de profits en 2005 et 2006 et atteint des niveaux sans précédents de production. Les travailleurs et les travailleuses veulent leur juste part. C'est déplorable qu'ils aient encore à faire la grève pour se faire respecter par une multinationale. Si nous avions un prix citron à décerner en relations de travail, Rio Tinto serait certainement la première compagnie sur la liste. Nous nous réjouissons de voir nos membres accorder un appui inconditionnel à leurs confrères de Labrador City suite au vote d'hier soir. Notre unité et notre solidarité sont les ingrédients essentiels pour ramener à la raison cette compagnie », a conclu Robert Bellevance, président de la section locale 9344.

Les membres de cette section locale à Sept-Îles avaient rejeté les premières offres patronales dans une proportion de 98,6 % les 5 et 6 mars dernier. Étant sous juridiction fédérale, ils auront droit de grève le 19 mars prochain.

(30)

Pour informations : Réal Valiquette, Syndicat des Métallos (FTQ), (418) 962-2041
Gilles Ayotte, Syndicat des Métallos (FTQ), (418) 962-2041
Robert Bellavance, Syndicat des Métallos (FTQ), section locale 9344
(418) 962-9344